

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 14 (1927)
Heft: 7

Artikel: Le concours pour l'édification d'un palais de la société des nations à Genève
Autor: Meyenburg, K. von
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-86293>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

liche Disziplin, zu deren Grundlegung und Ausbau zunächst wohl einzig Rudolf Steiner, der Schöpfer der Goetheanum-Architektur, fähig gewesen wäre.

Architekt Hermann Ranzenberger.

Die Redaktion des »Werk« hat ihre Auffassung über die Möglichkeit der Manifestation anthroposophischer Gedankengänge in der Architektur, im Anschluss an zwei sehr kluge Aufsätze von Prof. F. Fiechter (Basel-Stuttgart), in der Aprilnummer des »Werk« 1925 (S. 125) ausgesprochen. Sicherlich geht auch Herr Ranzenberger wie Herr Prof. Fiechter in diesem Punkte jedem Nicht-Anthroposophen viel zu weit, und wenn er z. B. glaubt, der verstorbene Führer Rudolf Steiner wäre als einziger imstande gewesen, die »aus dem Räumlichen entwickelte Statik« zu schaffen, so begibt er sich damit auf den gefährlichen Boden einer Anschauung, die eben ein Bekennen zur Anthroposophie als Lebensgrundlage schon *voraussetzt*, so dass eine Diskussion mit Andersdenkenden immer an diesem einen Punkte scheitern wird. In dessen glaube ich, dass gerade ein Bau wie das neue

Goetheanum, gleichgültig ob man ihm zustimmen will oder nicht, eine interessante und brennende Frage aufwirft: die über den Anteil geistiger Mächte in der modernen Architektur. Die starke Anlehnung all unserer Bauerei an die Fabrik-Architektur, die sehr fühlbare industrielle Note in Bauten, die nur in der Herkunft einzelner Bauteile, nicht aber in ihrer Bestimmung der Industrie verpflichtet sind (Kirchen, Serienhäuser, Schulen), wird möglicherweise eines Tages eine ungeheure Gegenwirkung alles Geistigen zur Folge haben. Ich gehöre nicht zu denen, für welche ein industrielles Produkt eo ipso ungeistig wäre, im Gegenteil, aber ich sehe in Bauten wie Mendelssohns »Einsteineturm« und in Rudolf Steiners Projekten die Versuche, ein anderes Element, eine aus geistigen, nicht materiellen Voraussetzungen entwickelte Form zur Herrschaft zu bringen. Möglicherweise liegt die »Wahrheit« in der Mitte, und dann hätten wir eine Architektur, die den stolzen Anspruch erheben dürfte, der »Stil der Zukunft« zu sein. Einstweilen ist die Bewegung noch in vollstem Gange, und das Pendel schwingt weit nach beiden Seiten aus.

Gtr.

LE CONCOURS POUR L'ÉDIFICATION D'UN PALAIS DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS A GENÈVE

LE PROJET DE MM. HANNES MEYER ET HANS WITWER, BALE

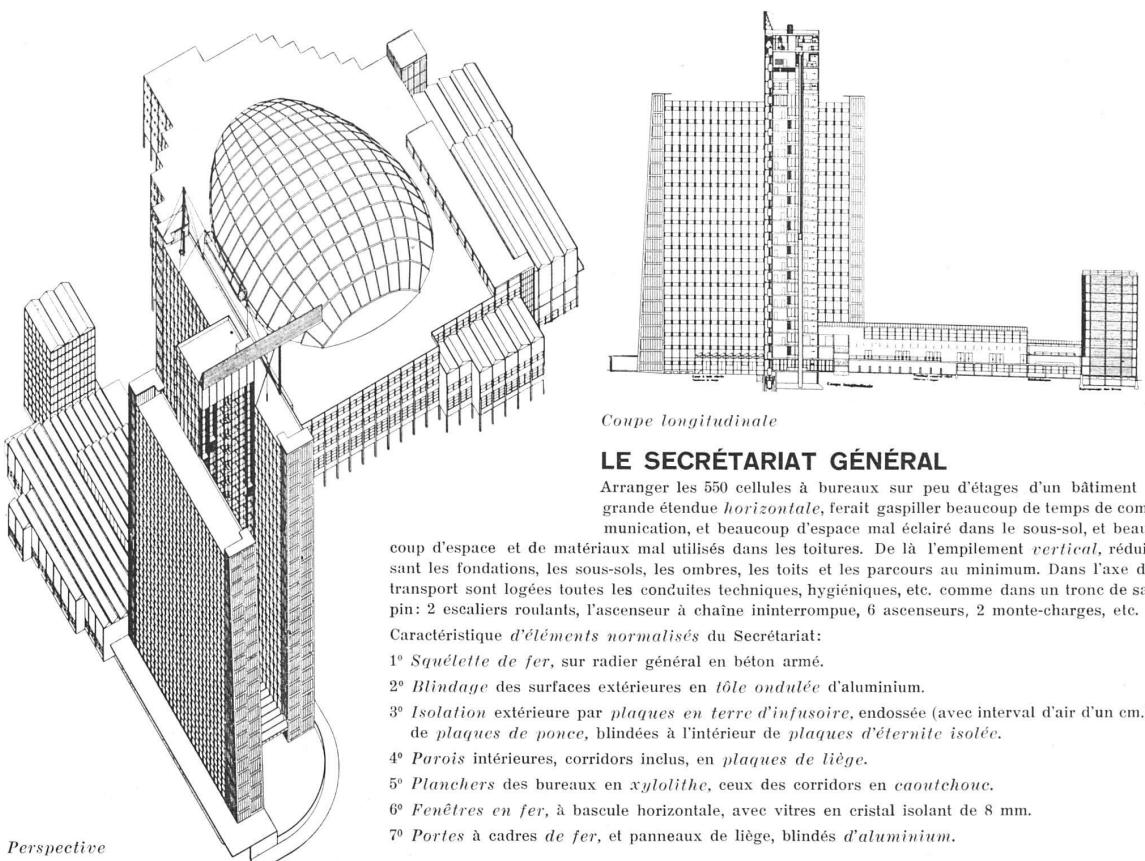
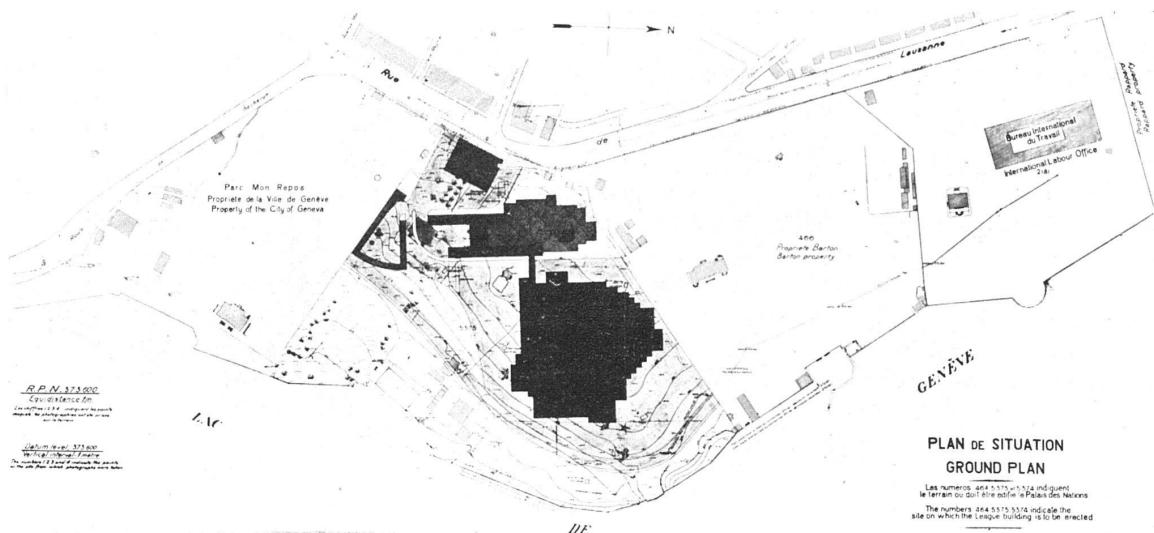
Considérations générales

La Société des Nations, comme organisme supernational, est une nouveauté, sans précédent dans l'histoire. Dans ses statuts prévaut l'idée du remplacement des méthodes usées de la diplomatie secrète, par la discussion ouverte de tous les grands problèmes des nations, devant l'assemblée des représentants de toutes les nations ainsi alliées. Elle veut donc, par les liens d'un esprit tout-à-fait nouveau, lier les nations pour coopérer solidairement et sans arrière-pensées, à la poursuite de leurs intérêts vitaux, indépendants par la nature même de notre globe physico-chimique.

Obéissant aux lois biologiques mondiales, ce nouvel esprit «panglobal» doit se créer, pour ses fonctions nouvelles, des installations et des outils nouveaux, non selon des formes et des lignes nouvelles d'un nouveau style artistique, architectural, imaginé à la recherche d'une originalité sans fonds, mais employant des formes, des lignes et des matériaux exprimant la fonction vitale, intérieure et extérieure, du nouvel esprit qui les a voulu et créé pour son nouveau *but fonctionnel*, pour son nouveau *style du nouvel esprit*.

Il y a 100 ans on construisait des machines doriques et gothiques mais nous ne faisons plus nos usines en style

d'églises ou de palais. Pour créer un *secrétariat non secret*, et un parlement non fractionné mais solidaire, le constructeur doit combiner, plutôt en ingénieur qu'en architecte, des *structures optimales* pour une *fonction optimale*, dicté par l'esprit désireux d'agir, pour changer en mieux notre monde et son *devenir*, non son *avenir*. Il ne veut plus emprunter à des époques impérialistes leurs formes surannées, pour les bourrer de cabinets, portes et corridors secrets, cachant les entrevues secrètes mais décisives des régisseurs initiés. Il doit à la S. D. N. des *ateliers de travail* pour les représentants des peuples; il lui doit un *Secrétariat transparent*, pour travaux apparents, et un *Parlement* où on entend à merveille, pour bien s'entendre, sans sousentendus ni malentendus. L'architecte de la S. D. N. ne doit ni obéir à des traditions genevoises de *style* ni s'adapter à un paysage quelconque, quand il s'agit de changer la face du globe. Nos locomotives, métros, autos, bicyclettes, nos ports, phares, bateaux et avions, nos tours et leurs antennes mondiales et publiques ignorent les traditions locales et mondiales. De là la devise du présent projet: *architecture fonctionnelle* promettant la meilleure communication d'idées publiques par l'oreille et l'œil, pour le bien de la «Res publica». Le nouveau style, exprimant ces pensées pures, sera forcément



ment des plus purs en matériaux, formes et lignes. C'est le style de l'honnêteté franche, remplaçant le style des phrases cachantes.

Notre projet ne symbolise rien du tout. Il part simplement des cellules élémentaires, prescrites pour le Secrétariat à travail subdivisé, et de l'espace global du Parlement à

DISPOSITIONS DES ÉTAGES: *Rez-de-chaussée*: entrée et vestiaire pour les délégués, entrées pour les journalistes et le public, le reste parage des autos.

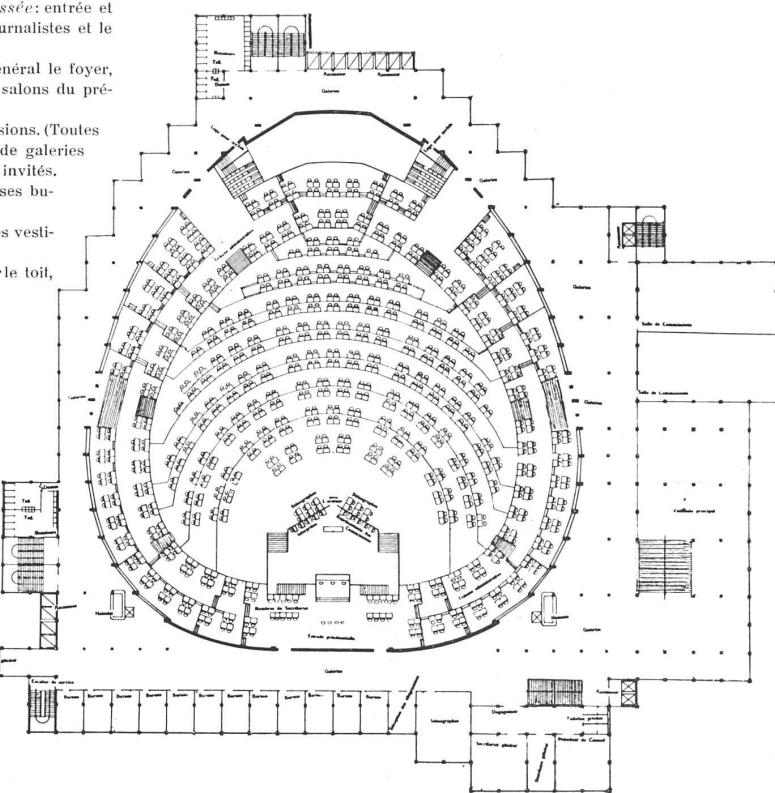
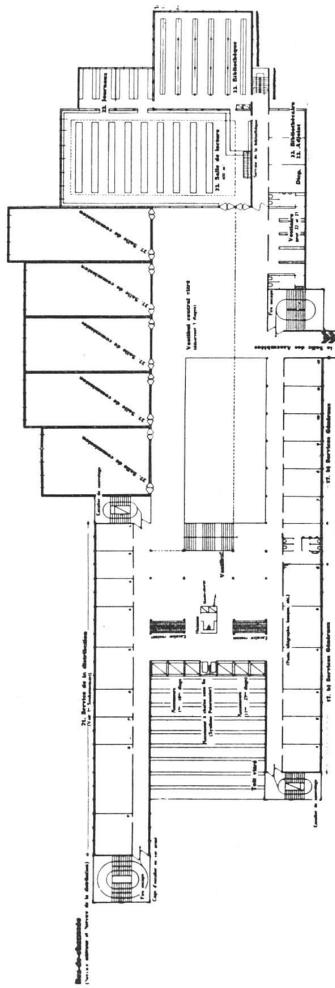
Là-dessus, à niveau du parterre du Secrétariat Général le foyer, donnant, lui seul, sur les entrées de la salle, les salons du président et des commissions.

Au Ier: Le grand conseil et 4 salons pour commissions. (Toutes les pièces traversent deux étages et sont garnies de galeries publiques). Accès à la galerie des diplomates et invités.

Au II^e: Accès à la galerie de la presse, et à ses vestiaires.

Au III^e: Accès à la galerie du public, et à ses vestiaires.

Au IV^e: Salle de rafraîchissement, jardin sur le toit, archives.



LA SALLE DES ASSEMBLÉES

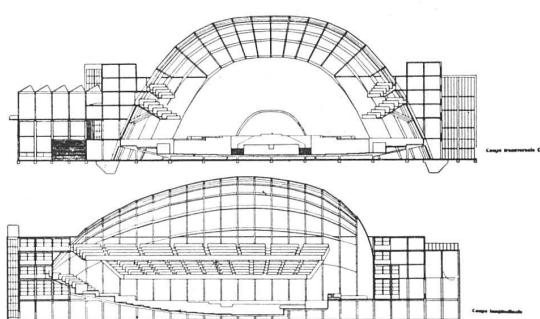
DISPOSITION DES SIÈGES: Toutes les personnes actives de l'Assemblée (Président, Orateurs, Haut-parleurs) sont réunies dans un foyer formant une pyramide symétrique de 17 m. de base. Les auditeurs sont安排 en couches horizontales, divisés entre délégués, assistants de délégués et en auditeurs sans droit de parler.

CONSTRUCTION: L'acoustique est assurée:

- 1^o par la forme de la salle, composée des deux surfaces creuses de sections horizontales en paires de spirales symétriques, se croisant sur l'axe de symétrie, et créant un déplacement de phase ne dépassant pas 17 m.;
- 2^o par le renforcement des sons dans les zones plus éloignées de l'orateur, par l'utilisation intense comme réflecteur de toutes les surfaces verticales (fronts de pupitres, fronts des balcons, parois de la salle), et par leur construction en matières hautement réfléchiant;
- 3^o par l'amortissement et la diffusion des sons non utilisables, et sans cela réfléchis, par des surfaces raîches et par des nervures en matières absorbantes.

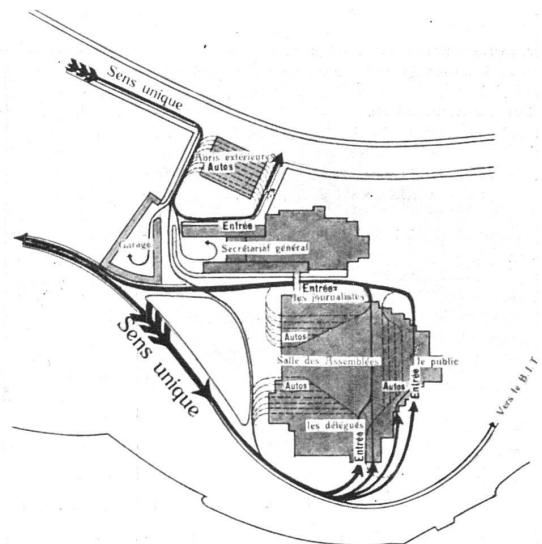
CONSTRUCTION STATIQUE: L'auditoire même, formé d'une cuvette en béton, garni de sièges, est couvert d'une coupole vitrée et suspendue entre une suite de traverses enveloppantes, en béton armé, visibles là où on cherche à amortir, invisibles où l'on veut réfléchir les sons. Eclairage par la dite coupole vitrée s'étendant jusqu'au bord de la cuvette en béton.

coopération solidaire simultanée, intégrale. Que seules l'honnêteté et la vérité s'imposent par les matériaux, les formes, les proportions et les communications, à l'intérieur et à l'extérieur, depuis les sous-sols aux antennes. Les terrains réservés aux édifices sont situés assez en dehors de la ville, pour ne pas obliger à des égards et des adaptations à des immeubles voisins, mais pour permettre de ne tenir compte que du grand lac national, du grand



air terrestre et du grand soleil mondial. Les édifices oseront donc être grands, en hauteur et en façade, pour capter ce ciel qui leur transmet la lumière du travail et les nouvelles du monde, et auquel ils rendront les nouvelles de leur travail, et leurs lumières mondiales. Ils seront disposés et aménagés de sorte que l'accès et le départ des piétons se fassent aussi directement et aussi tranquillement que possible; que les autos arrivent et partent «en sens unique», se parquent rapidement près des ascenseurs et repartent en sens unique, sans gêner le trafic de la Route de Lausanne; que les bureaux reçoivent le maximum de lumière d'une façon très efficace, tout en évitant la bise. Les auteurs ne cherchent même pas les effets théâtraux de l'architecture surannée des vieux jardins, avec leurs terrasses, leurs chemins et bosquets en arabesques, leurs grottes à nymphes et faunes, et avec leurs piédestals à rois et à dieux.

Les auteurs présentent donc un projet constructif, bien plus qu'un projet architectural. K. von Meyenburg.



Système de circulation des voitures

LA SALLE DES ASSEMBLÉES

Le projet de la salle est caractéristique, car il est conçu uniquement d'après les besoins de l'acoustique. On sait que les murs et le plafond répercutent les sons et qu'ainsi les auditeurs perçoivent simultanément des ondes sonores originales et répercutées. Le trajet de ces dernières, étant brisé, est plus long que celui des ondes directes. La différence entre les longueurs du trajet caractérise la coïncidence des ondes originales et répercutées. Jusqu'à une différence de 17 mètres c'est un renforcement agréable, depuis 17 à 21 mètres c'est indistinct et à partir de 21 mètres c'est l'écho. La limite de 17 mètres est le point cardinal du projet que nous citons.

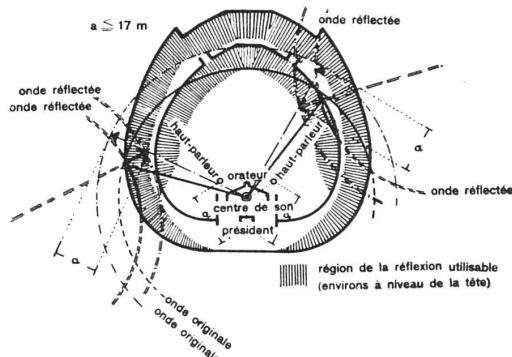
D'abord cette limite exigea, que les 3 haut-parleurs qui reçoivent et renforcent simultanément la parole de l'orateur, celui-ci lui-même et le président ne fussent pas éloignés les uns des autres de plus de 17 mètres. Deux haut-parleurs sont placés symétriquement à gauche et à droite et à la même hauteur de la place de l'orateur; le troisième se trouve plus haut entre l'orateur et le président. Quatre sources de son forment ainsi un tétraèdre dont le point de gravité peut être considéré comme le centre de l'émission des ondes sonores. Sur cette base les auteurs essayèrent d'abord de donner à la salle la forme d'un entonnoir qui semblait répondre à leur vue d'amplifier le son. Mais l'étude des répercussions indésirables démontra, que la forme d'entonnoir ne se soutient pas au-delà d'une certaine dimension et qu'elle est impossible pour une salle contenant 2600 personnes dont plus d'un tiers est servi de pupitres. Des échos étaient perçus dans un espace conique symétrique à l'axe longitudinal. De plus, le défaut principal de la salle en entonnoir est la place limitée aux environs de l'émission de la parole, occasionnant une grande distance entre la majorité des auditeurs et de l'orateur.

Il fallait donc chercher une nouvelle forme. Elle fut trouvée par des recherches sur les ondes répercutées. L'Etude produisit des tangentes à la courbe cherchée et démontra que les deux moitiés symétriques de cette courbe se rapprochaient de celle d'une spirale et dont les deux branches se tranchaient à angle obtus dans l'axe longitudinal. De la sorte on obtint une forme fermée. En outre cette salle a sa plus grande ampleur dans le voisinage du centre d'Emission non seulement au parquet, mais aussi aux coupes horizontales faites à différentes hauteurs de la salle.

Les sièges éloignés bénéficient de l'acoustique des ondes utilement superposées. Les ondes répercutées indésirables, c'est à dire toutes celles qui causeraient l'indistinction ou l'écho seront éliminées par différents moyens: elles seront renvoyées dans ces parties de la salle où il n'y a pas de personnes, ou bien les parties de la voûte qui refléteraient le son d'une ma-

nière désagréable seront munies de matières absorbant le son. La technique moderne a un grand choix de matières pareilles: acoustical tile de W. C. Sabine, acoustical platre de Foley, Celotex, Insulite, etc. Au contraire toutes les parties inférieures de la voûte seront exécutées de façon uniforme et lisse, reflétant le son.

système de réflexion de son (rez-de-chaussée)



Les sièges des auditeurs différents, pour les délégués et leurs secrétaires, pour la presse et le public, sont rangés en couches horizontales. Les délégués sont en bas et relativement rapprochés du centre de son, leurs secrétaires se trouvent sur une estrade en cercle à la hauteur de la tribune présidentielle. La presse et les auditeurs privilégiés, tels que les diplomates et les invités, sont placés sur une première galerie. Une tribune supérieure reçoit le public, auditeurs sans fonction officielle. Sur cette tribune étroite ainsi que sur les autres galeries tous les sièges sont placés dans la zone favorable de la voûte reflétante le son.

La salle est richement éclairée par la partie supérieure de la voûte en verre. Les salons des commissions, les bureaux, les galeries et les locaux accessoires nécessaires sont logés dans une construction encadrant la salle des assemblées.

Dr. E. Voellmy.